

RCS : RODEZ
Code greffe : 1203

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RODEZ atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00153
Numéro SIREN : 504 055 211
Nom ou dénomination : A.T.S. LASER

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2018 sous le numéro de dépôt 2496

Désignation de l'entreprise : SARL ATS LASER Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12Adresse de l'entreprise ZA de Lioujas 12740 LA LOUBIERE Durée de l'exercice précédent * 12Numéro SIRET * 5 0 4 0 5 5 2 1 1 0 0 0 1 6 Néant ☐ *

				Exercice N clos le, <u>31/12/2017</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB			
	Frais de développement *	CX			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	111 091	89 666	21 425
	Fonds commercial (1)	AH			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	6 560		6 560
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			
	Terrains	AN			
	Constructions	AP			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	714 125	423 770	290 355
	Autres immobilisations corporelles	AT	825 800	359 167	466 633
	Immobilisations en cours	AV			
	Avances et acomptes	AX			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
	Autres participations	CU			
	Créances rattachées à des participations	BB			
	Autres titres immobilisés	BD	143		143
	Prêts	BF			
	Autres immobilisations financières *	BH	780		780
	TOTAL (II)	BJ	1 658 499	872 603	785 896
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	699 649	91 601	608 048
	En cours de production de biens	BN	66 003		66 003
	En cours de production de services	BP			
	Produits intermédiaires et finis	BR	160 098		160 098
	Marchandises	BT			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 565 795	194 698	2 371 097
	Autres créances (3)	BZ	374 348		374 348
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	397 990		397 990
	Disponibilités	CF	287 046		287 046
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	29 324		29 324
	TOTAL (III)	CJ	4 580 253	286 299	4 293 953
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	6 238 751	1 158 902	5 079 849

CERTIFIÉ CONFORME

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2018

Désignation de l'entreprise		SARL ATS LASER		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :..... 75 000.....)	DA	75 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	7 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	2 586 831		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	328 602		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	2 997 933	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	441 769		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	91		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 245 559		
	Dettes fiscales et sociales	DY	348 977		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	45 520		
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	2 081 916		
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 079 849		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	1C			
		Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1D		
		Écart de réévaluation libre	1E		
	Réserve de réévaluation (1976)	1F			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EG	2 081 916		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EH	5 692		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

DGFIP N° 2052-SD 2018

Désignation de l'entreprise : SARL ATS LASER		Néant ☐ *						
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB			FC	
	Production vendue	FD	9 753 294	FE		FF	9 753 294	
								biens *
		FG	4 800	FH		FI	4 800	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	9 758 094	FK		FL	9 758 094	
	Production stockée *				FM	93 937		
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	35 092		
	Autres produits (1) (11)				FQ	156		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	9 887 279	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	4 639 646
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(216 335)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	2 599 383
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	129 642
	Salaires et traitements *						FY	1 462 886
	Charges sociales (10)						FZ	410 916
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	218 426
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	242 766
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	13
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	9 487 342	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	399 938
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 133	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	2 133	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 137	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	4 137	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(2 004)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	397 933

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ATS LASER		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	12 850		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	12 850		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	3 600		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	11 929		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	15 529		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(2 679)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	66 652		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	9 902 262		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	9 573 660		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	328 602		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	589 848	
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	35 022	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
Frais d'annulation de commande			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
VNC d'une immo cédée			11 929				
Produit de cession d'une immo cédée				12 850			
Contrat de maintenance exercice 2016			600				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



SASU EDMOND CAUBRAQUE

Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Pau
Société d'Expertise-Comptable
Inscrite au Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables de Bordeaux

A.T.S. LASER

Société par actions simplifiée au capital de 75 000 €

Siège social : ZA de Lioujas

12740 LA LOUBIERE

R.C.S : RODEZ 504 055 211

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la Société par actions simplifiée ATS LASER

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée ATS LASER relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

E-l.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

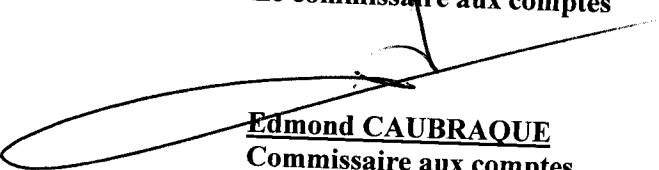
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

E.C.

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Paul-Lès-Dax,
le 28 mai 2018

SASU EDMOND CAUBRAQUE
Le commissaire aux comptes



Edmond CAUBRAQUE
Commissaire aux comptes

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
ACTIF	Brut	Amort. dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	111 091	89 666	21 425	19 000
Fonds commercial				2 425
Autres immobilisations incorporelles	6 560		6 560	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				6 560
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	714 125	423 770	290 355	374 023
Autres immobilisations corporelles	825 800	359 167	466 633	491 589
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	143		143	143
Autres immobilisations financières	780		780	780
TOTAL (II)	1 658 489	872 937	785 552	885 535
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements	699 649	91 601	608 048	483 314
En-cours de production de biens	66 003		66 003	132 163
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	160 098		160 098	
Marchandises				160 098
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	2 565 795	194 698	2 371 097	2 224 491
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs	1 586		1 586	50 615
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices	321 686		321 686	7 202
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	40 403		40 403	85 410
. Autres	10 673		10 673	66 561
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	397 990		397 990	447 990
Disponibilités	287 046		287 046	213 737
Charges constatées d'avance	29 324		29 324	14 262
TOTAL (III)	4 580 253	286 299	4 293 954	4 728 156
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	6 238 751	1 158 902	5 079 849	4 613 691

Edmond CAUBRAQUE
Commissaire aux Comptes

Bilan (suite)

PASSIF		Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Présenté en Euros Variation
Capitaux Propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 75 000 Euros)		75 000	75 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale		7 500	7 500	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves		2 586 831	2 040 880	545 951
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice		328 602	715 951	- 387 349
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)		2 597 631	2 839 131	- 241 500
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts		436 077	154 182	281 895
. Découverts, concours bancaires		5 692		5 692
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés		91	75	16
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 245 559	1 339 700	- 94 141
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel		105 222	114 353	- 9 131
. Organismes sociaux		104 891	98 005	6 886
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		106 817	34 605	72 212
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés		32 048	16 186	15 862
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes		45 520	17 255	28 265
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)		2 081 516	1 774 360	307 156
Ecart de conversion passif(V)				
TOTAL PASSIF (I à V)		5 079 849	4 613 691	466 158

Edmond CAUBRAQUE
Commissaire aux Comptes

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Présenté en Euros	
			Variation	%		
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens	9 753 294		9 753 294	8 696 642	1 056 652	12,15
Production vendue services	4 800		4 800		4 800	N/S
Chiffres d'affaires Nets	9 758 094		9 758 094	8 696 642	1 061 452	12,21
Production stockée			93 937	-56 780	150 717	265,44
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation reçues						
Reprises sur dépréc., prov. et amort., transfert de charges			35 092	16 924	18 168	107,35
Autres produits			156	267	- 111	-41,57
Total des produits d'exploitation			9 887 279	8 657 053	1 230 226	14,21
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 639 646	3 624 941	1 014 705	27,99
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements			-216 335	-63 065	- 153 270	243,03
Autres achats et charges externes			2 599 383	2 311 116	288 267	12,47
Impôts, taxes et versements assimilés			129 642	83 512	46 130	55,24
Salaires et traitements			1 462 886	1 164 955	297 931	25,57
Charges sociales			410 916	347 897	63 019	18,11
Dotations aux amortissements sur immobilisations			218 426	150 186	68 240	45,44
Dotations aux dépréciations sur immobilisations						
Dotations aux dépréciations sur actif circulant			242 766	10 680	232 086	N/S
Dotations aux provisions						
Autres charges			13	-4 921	4 934	100,26
Total des charges d'exploitation			9 487 342	7 625 302	1 862 040	24,42
RESULTAT EXPLOITATION			399 938	1 031 750	- 631 812	-61,24
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transféré						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés			2 133	1 515	618	40,79
Reprises financ. sur dépréc. et prov., transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers			2 133	1 515	618	40,79
Dotations financières aux amort., dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées			4 137	1 344	2 793	207,81
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières			4 137	1 344	2 793	207,81
RESULTAT FINANCIER			2 004	171	- 2 175	N/S
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			397 933	1 031 921	- 633 988	-61,44

Edmond CAUBRAQUE
Commissaire aux Comptes

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros				
	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	12 850		12 850	N/S
Reprises except. sur dépréc. et provisions, transferts de charges				
Total des produits exceptionnels	12 850		12 850	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 600		3 600	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	11 929		11 929	N/S
Dotations except. aux amort., dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles	15 529		15 529	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2 679		-2 679	N/S
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	66 652	315 970	- 249 318	-78,91
Total des Produits	9 902 262	8 658 567	1 243 695	14,36
Total des charges	9 573 660	7 942 616	1 631 044	20,54
RESULTAT NET	328 602	715 951	- 387 349	-54,10
Dont Crédit-bail mobilier	589 848	432 220	157 628	36,47
Dont Crédit-bail immobilier				

Edmond CAUBRAQUE
Commissaire aux Comptes

Annexe aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 079 849,38 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 328 602,16 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 06/04/2018 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement comptable de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Actif immobilisé

- Immobilisations incorporelles et corporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

- Amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

En ce qui concerne les immobilisations décomposables, l'entreprise n'a déterminé aucun composant sur les biens figurant à l'actif. Lorsque des composants sont identifiés à l'occasion de réparations ou d'opérations sur les immobilisations, ils sont amortis sur leur durée de vie économique.

Pour les immobilisations non décomposables susceptibles de subir une dépréciation, elles sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée d'usage, au lieu de leur durée réelle d'utilisation, conformément à la mesure de simplification autorisée pour les PME (article 322-4-5, al.2 du PCG introduit par le règlement 2005-09 du CRC du 3 Novembre 2005).

Edmond CAUBRAQUE
Commissaire aux Comptes

Actif circulant**- Stocks :**

Ils sont évalués au dernier prix d'achat connu. La valeur brute des matières, marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les éventuels produits fabriqués ou en cours de fabrication ou de travaux sont valorisés au coût de revient.

Lorsque le cours du jour ou la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

- Créances :

Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi CICE**Montant du CICE sollicité**

Au titre de l'année civile 2017, le CICE sollicité par l'entreprise s'élève à un montant de 69 497 €. Ce crédit d'impôt est calculé sur la base des rémunérations éligibles au titre de ladite année civile, il sera imputé sur l'impôt société ou si celui-ci est insuffisant fera l'objet d'une demande de remboursement.

Comptabilisation du CICE

Conformément à l'avis ANC du 28 février 2013 le CICE a été comptabilisé en diminution des charges de personnel, il améliore ainsi le résultat d'exploitation.

Utilisation du CICE de l'année précédente

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises nous précisons l'utilisation de ce crédit d'impôt.

Le CICE sollicité au titre de l'année civile précédente 2016, d'un montant de 42 948 € est devenu disponible en trésorerie sur l'exercice clos le 31/12/2017, il a été utilisé pour le financement des actions suivantes :

Utilisation du CICE	
	En % du montant
Investissements	100 %
Recrutement ou augmentation rémunération	
Formation	
Reconstitution du fonds de roulement	
Recherche, innovation, prospection nouveaux marchés.	
Transition écologique et énergétique	

Edmond CAUBRAQUE
Commissaire aux Comptes

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 658 499 Euros

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	90 746	26 905		117 651
Immobilisations corporelles	1 448 964	103 811	12 850	1 539 925
Immobilisations financières	923			923
TOTAL	1 540 633	130 716	12 850	1 658 499

Amortissements et dépréciations d'actif = 872 603 Euros

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	71 745	17 921		89 666
Immobilisations corporelles	583 353	200 505	921	782 937
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	655 098	218 426	921	872 603

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	111 091	89 666	21 425	de 1 à 5 ans
Matériel et outillage	714 125	423 770	290 355	de 1 à 5 ans
Inst.agenc.divers	635 626	243 547	392 079	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	74 995	48 899	26 096	de 4 à 5 ans
Mat.bureau & informat	91 427	61 026	30 401	de 1 à 3 ans
Mobilier	23 753	5 696	18 057	5 ans
Immo incorporelle en cours	6 560	0	6 560	Non amortiss.
TOTAL	1 657 575	872 603	784 973	

Etat des créances = 2 970 247 Euros

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	780		780
Actif circulant & charges d'avance	2 969 467	2 969 467	
TOTAL	2 970 247	2 969 467	780

Provisions pour dépréciation = 286 299 Euros

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours		91 601			91 601
Comptes de tiers	43 603	151 165			194 698
Comptes financiers				70	
TOTAL	43 603	242 766		70	286 299

Produits à recevoir par postes du bilan = 13 152 Euros

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	3 940
Autres créances	9 212
Disponibilités	
TOTAL	13 152

Edmond CAUBRAQUE
Commissaire aux Comptes

Charges constatées d'avance = 29 324 €uros

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Edmond CAUBRAQUE
Commissaire aux Comptes

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 75 000 Euros

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	750	100,00	75 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	750	100,00	75 000

Etat des dettes = 2 081 916 Euros

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	441 769	96 326	199 926	145 517
Dettes financières diverses	91	91		
Fournisseurs	1 245 559	1 245 559		
Dettes fiscales & sociales	348 977	348 977		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	45 520	45 520		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 081 916	1 736 473	199 926	145 517

Charges à payer par postes du bilan = 200 253 Euros

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	5 861
Dettes fiscales & sociales	173 465
Autres dettes	20 927
TOTAL	200 253

Edmond CAUBRAQUE
Commissaire aux Comptes

Annexe aux comptes annuels (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

Ventilation du chiffre d'affaires = 9 758 094 €uros

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	9 565 326	98,02 %
Ventes de produits résiduels	187 968	1,93 %
Produits des activités annexes	4 800	0,05 %
TOTAL	9 758 094	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Le détail des postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figure au chapitre « compte de résultat détaillé » des états financiers complets. On pourra s'y reporter pour obtenir une information plus détaillée.

Effectif et engagements au titre des indemnités de départ à la retraite

Conformément au choix laissé par la Code de Commerce, le montant des engagements d'indemnité de départ à la retraite des salariés ne fait pas l'objet d'une provision comptable. Le montant des droits pouvant être acquis a été estimé à 193 000€. Conformément à la recommandation ANC n°2013-02, l'entreprise a défini sa propre méthode d'évaluation à partir d'un salaire moyen, d'une présence estimé maximale, sans actualisation, ni probabilité de rotation ou d'évaluation ou de mortalité et avec les départs à la retraite soumis à charges sociales.

Edmond CAUBRAQUE
Commissaire aux Comptes

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	5 500
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	5 500

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	5
Agents de maîtrise & techniciens	12
Employés	23
Ouvriers	
Apprentis sous contrat	1
TOTAL	41

Engagements donnés = 1 347 787 €uros

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	1 347 787
Autres engagements	
TOTAL	1 347 787

INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT-BAIL

Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs		1 167 394		1 167 394
Montants de l'exercice		625 590		625 590
Sous-total		1 792 984		1 792 984

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus		354 667		354 667
Entre 1 et 5 ans		967 492		967 492
A plus de 5 ans				
Sous-total		1 322 159		1 322 159

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus		19 328		19 328
Entre 1 et 5 ans				
A plus de 5 ans				
Sous-total		25 628		25 628

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL		3 140 771		3 140 771

Comparaison de coûts pour les mêmes acquisitions en pleine propriété

	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Valeur d'origine		3 033 513		3 033 513
Cumuls des dotations antérieures		1 106 596		1 106 596
Dotations de l'exercice		498 956		498 956
Valeur nette comptable		1 427 961		1 427 961

Edmond CAUBRAQUE
Commissaire aux Comptes

Annexe aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 13 152 €uros

Produits à recevoir sur clls et comptes rattachés	Montant
Clients fact. a etab(418100)	3 940
TOTAL	3 940

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournis.rrr a obtenu(409800)	3 408
Debit.cred.div.prod.(468700)	5 804
TOTAL	9 212

Charges constatées d'avance = 29 324 €uros

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'av(486000)	29 324
TOTAL	29 324

Charges à payer = 200 253 €uros

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournis.fact.non par(408100)	5 861
TOTAL	5 861

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges a payer(428200)	96 982
Autres charg.pers.a(428600)	8 055
Org.soc. ch/conges a(438200)	36 380
Etat autres ch. a pa(448600)	32 048
TOTAL	173 465

Autres dettes	Montant
Debit.cred.div.char.(468600)	10 529
Clients rrr&av.a acc(419800)	10 397
TOTAL	20 927

Edmond CAUBRAQUE
Commissaire aux Comptes

A.T.S. LASER
Société par actions simplifiée
au capital de 75 000 euros
Siège social : ZONE ARTISANALE DE LIOUJAS
12740 LA LOUBIERE
504 055 211 RCS RODEZ

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 29 JUIN 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 328 602,16 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	328 602,16 euros
Un prélèvement sur le compte "autres réserves"	61 397,84 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	390 000,00 euros
A titre de dividendes	390 000,00 euros
Soit 520,00 euros par action	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 29 juin 2018.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 390 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2014 : 360 000 euros, soit 480 euros par titre.
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 360 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2015 : 300 000 euros, soit 400 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2016 : 170 000 euros, soit 226,67 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 170 000 euros

Certifié conforme
La Présidente

